

# PERSQUEN



Bulletin municipal  
2023

# Sommaire



- Page 1 Sommaire
- Page 2 Mot du Maire
- Page 3-4-5-6-7 Conseils municipaux 2022
- Page 8 États civil
- Page 9 Réalisations 2022
- Page 10 Assainissement
- Page 11 Projets 2023
- Page 12 Livre sur Persquen
- Page 13 Ecole du Chapelain
- Page 14 Sécurité routière
- Page 15 Commémoration
- Page 16 Repas des Aînés
- Page 17-18-19-20 Associations
- Page 21-22-23-24 Sports
- Page 25 Randonnée Pourleth
- Page 26 Nouveaux arrivants et départ en retraite
- Page 27 Les 100 ans de Cécile JAN
- Page 28 Repas de classes 00 - 01 – 02
- Page 29 Régulations des Ragondins et destructions des frelons asiatiques
- Page 30 Tri sélectif
- Page 31 Réglementation des feux
- Page 32 France Services
- Page 33 Dates des collectes du sang 2023
- Page 34 Planning des ateliers collectifs
- Page 35 Action Sociale
- Page 36 Covoiturage
- Page 37 Infos utiles
- Page 38 Calendrier 2023
- Page 39 Vœux du conseil municipal



## Chères Persquennoises, Chers Persquennois



L'année 2022 s'est achevée, impossible de ne pas évoquer la tragédie humaine à 2000 km de chez nous par la guerre en Ukraine qui a marqué malheureusement cette année. C'est un sentiment de tristesse et de colère qui nous habite quand on voit ces images de guerre, preuve encore que des dirigeants n'ont rien retenu du passé.

Malgré tout nous avons communiqué via le site internet de la commune afin d'être au plus proche de vous et de vous informer en temps réel.

La rentrée des classes a été marquée par l'ouverture d'une deuxième classe et nous comptons aujourd'hui 27 élèves à l'école du Chapelain. C'est une belle réussite pour une petite commune comme la nôtre.

Le livre sur l'histoire de Persquen verra le jour en 2023. Cette année nous mettons à l'honneur le sport par un challenge de « prise de dossards » ouvert à tous.

Le budget 2023 est déjà en préparation et je ne vous cache pas que le contexte économique touche les particuliers et les collectivités territoriales.

La forte augmentation des coûts dans l'alimentation, l'énergie, les matières premières et les spéculations de nos partenaires nous frappe de plein fouet.

Nous tentons de réduire les coûts d'électricité dans les bâtiments communaux, nous avons limité les illuminations de Noël, mais nous restons toutefois actifs et déterminés afin que les nouveaux projets voient le jour:

- L'installation de l'antenne 4G au terrain des sports et à Couetilliec
- La fibre prévue fin 2023
- L'étude énergétique réalisée par ALECOB afin de monter le dossier de réfection de la toiture de l'école et envisager son isolation
- La réouverture du commerce
- La réfection de la voirie

Dans ce nouveau bulletin municipal que nous avons voulu joyeux et coloré, vous retrouverez tous les événements de l'année 2022.

Vous pourrez constater que les élus, les associations, les riverains, les sportifs, les aînés, TOUS participent à la vie de notre commune et je reste à votre écoute pour toutes propositions de réalisations et de partages.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2023.

Prenez soins de vous et de ceux qui vous entourent, et c'est avec joie que je vous donne rendez-vous le 8 janvier 2023 pour assister aux traditionnels « Vœux du Maire » durant lesquels j'espère aussi rencontrer les nouveaux habitants de la commune.

A très bientôt.

**Mme Le Maire,  
Myriam CHENAIS**

## CONSEILS MUNICIPAUX 2022

**25 JANVIER**

### **TARIFS 2022 des salles communales et concessions de cimetière**

#### Personnes de la commune

Salle polyvalente / moitié de salle : 220 / salle entière : 260

Pénéty : 210

#### Personnes hors commune

Salle polyvalente / moitié de salle : 280 / salle entière : 320

Pénéty : 280

Pas de modification apportée concernant les tarifications suivantes :

Café après obsèques : 50 euros

Repas club de l'amitié : 60 euros

Concessions de cimetière : 50 ans : 130 euros/m<sup>2</sup>

30 ans : 90 euros/m<sup>2</sup>

15 ans : 60 euros/m<sup>2</sup>

Le conseil municipal se laisse le temps de la réflexion concernant le tarif des caveautins.

Dans l'attente, le tarif sera le même que celui appliqué aux concessions de cimetière.

### **Mise en place de la tarification sociale de la restauration scolaire**

Mise en place de la tarification sociale scolaire par une grille tarifaire comportant 4 tranches, calculée selon le quotient familial des familles.

TARIF <sup>0</sup>	TRANCHE	PRIX DU REPAS <sup>0</sup>
1	De 0 à 399 €uros	0.80
2	De 400 à 599 €uros	0.90
3	De 600 à 899 €uros	1.00
4	De 900 €uros et plus	2.80

### **Frais de scolarité**

Sans justificatif des points suivants :

- Obligations professionnelles des parents lorsqu'ils résident dans une commune ne proposant pas de cantine ni de service périscolaire,
- Inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune,
- Raisons médicales.

Aucune dérogation et aucune présentation de frais de scolarité émanant de communes voisines ne seront acceptées SAUF dans le cas d'un enfant devant intégrer une école spécialisée et équipée pour des raisons de santé et/ou de handicap.

### **Suppression d'un poste d'attaché territorial**

Suite au départ en retraite de Mme Anne-Marie CORRIGNAN, suppression du poste d'attaché territorial, catégorie A, au tableau des effectifs.

### **Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe**

Création du poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe, catégorie C, au tableau des effectifs.

### **Convention de partenariat avec la Croix-Rouge**

Validation de la convention de partenariat avec la Croix Rouge « Livraison de denrées de la banque alimentaire », aux conditions suivantes :

## **22 FEVRIER**

### **Emploi service civique – Demande d’agrément**

Dépôt d’un dossier de demande d’agrément auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, afin d’accueillir une personne volontaire au service civique ayant pour objectif la mission : Collecter et Transmettre la mémoire de PERSQUEN.

### **Avis sur l’installation d’une antenne 4G**

Avis favorable concernant l’installation d’une Antenne 4G sur la commune. Site d’implantation : le STADE

### **Avis sur enquête publique**

Avis favorable, sous réserve de respecter la réglementation en vigueur, concernant le dossier présenté par l’EARL de TALERGANQUIS à BUBRY, soumis à enquête publique du 18 février au 18 mars 2022 en mairie de BUBRY.

## **29 MARS**

### **Renouvellement de l’emploi d’adjoint technique contractuel, à temps non complet**

Renouvellement à compter du 1er mai 2022 jusqu’au 30 avril 2023 du poste d’adjoint technique contractuel à temps non complet. La durée hebdomadaire est augmentée de 2 h, soit 22 h au lieu de 20 h.

### **Budget communal : compte administratif, affectation des résultats 2021, budget 2022**

#### **Compte administratif 2021**

##### **Fonctionnement**

Mandats émis : 274 528.14 euros

Titres émis : 301 307.84 euros

Résultats de la section avec les reports 2020 : 27 429.75 euros

##### **Investissement**

Mandats émis : 96 534.83 euros

Titres émis : 106 202.68 euros

Résultats de la section avec les reports 2020 : 21 982.15 + restes à réaliser 2021 recettes de 69 281 euros correspondant à la subvention du beffroi de l’église et les travaux du bourg : 91 263.15 euros

##### **Affectation des résultats**

Il est décidé d’affecter 20 000 euros de l’excédent de fonctionnement vers l’investissement :

Affectation section fonctionnement recette compte 002 : 27 429.75 moins 20 000 = 7 429.75 euros

Affectation au compte d’investissement 1068 : 20 000 euros

Affectation section investissement recette compte 001 : 91 263.15 euros

#### **Budget 2022 :**

Section de Fonctionnement équilibré en dépenses et recettes à : **277 090.00 euros**

Section d’Investissement équilibré en dépenses et recettes à : **132 925.15 euros**

### **Budget assainissement : compte administratif, affectation des résultats 2021, budget 2022**

#### **Compte administratif 2021**

##### **Fonctionnement**

Mandats émis : 20 337.51 euros

Titres émis : 17 965.12 euros

Résultats de la section avec les reports 2020 : 2 365.27 euros

##### **Investissement**

Mandats émis : 4 190.00 euros

Titres émis : 7 057.00 euros

Résultats de la section avec les reports 2020 : 28 805 euros

##### **Affectation des résultats**

Affectation section fonctionnement recette compte 002 : 2 365.27 euros

Affectation section investissement recette compte 001 : 28 805.00 euros

## **Budget 2022**

Section de Fonctionnement équilibré en dépenses et recettes à : **19 555.27 euros**

Section d'Investissement équilibré en dépenses et recettes à : **55 052.50 euros**

## **Vote des taux d'imposition 2022**

Foncier bâti : 33.92 %

Foncier non bâti : 35.37 %

Produit attendu de 110 000 euros

## **14 JUIN**

### **Tarifification de la garderie scolaire**

**FIXE**, la garderie périscolaire à 1,50 euros par jour à compter de la rentrée scolaire 2022-2023

### **Décision modificative au budget communal**

Section dépenses - chapitre 11

Compte 60632 – petit équipement : - 400 euros

Section recettes – chapitre 77

Compte 7751 – produit cessions immobilisations : - 400 euros

### **Vente parcelle AB 10 au lieu dit de Saint Vincent**

Le conseil municipal est favorable à la vente de la parcelle située à St Vincent, cadastrée section AB n° 0010 d'une superficie de 95m<sup>2</sup>. Le prix de vente est fixé à 5 euros le m<sup>2</sup> soit 475 euros.

### **Subventions 2022**

Comité des Chapelles Pénéty : 150 Amicale des chasseurs : 150

FNACA : 150 Banque alimentaire : 50

Restos du cœur : 50 Don du sang : 50

FNATH (accidentés de la vie) : 50 Ciné Roch : 50

Blouses roses : 50 Téléthon : 50

Solidarité Paysans : 50 SPA : 249.90

Association des Maires : 105.67 La ligue contre le cancer : 50

Entente football GAPPP : 50 Carnaval Pourleth Cavalcade : 50

Les amis des résidents de l'hôpital Alfred BRARD : 50

Subvention de 50 euros par enfant pour le voyage scolaire organisé par l'école St Jean Baptiste de Guéméné sur Scorff du 27 au 29 juin 2022.

### **Droit de Préemption**

Le conseil sollicite Roi Morvan Communauté concernant la création d'une Zone D'Aménagement Différée (ZAD) sur le territoire communal de Pénéty, parcelle section AB n° 0057, d'une surface de 1065 m<sup>2</sup>, afin d'y créer un parking de stationnement.

### **Aide financière**

Le conseil accepte d'accorder une aide sous conditions en faveur de Monsieur Laurent PEREZ et Madame Gabrielle JEGOUZO, à savoir : 1 loyer, d'un montant de 370 euros, leur sera restitué sous conditions que le paiement des loyers soit honoré jusqu'à la fin de la location du logement.

### **A l'UNANIMITE, le conseil municipal a voté CONTRE le point suivant :**

DECIDE, suite à un manque d'informations concernant le projet,

De ne pas approuver la constitution de la société par actions simplifiées de portage de projets d'énergies renouvelable, avec Roi Morvan communauté et la SEM 56 Energies

De ne pas participer au capital de la société précitée

De ne pas approuver les statuts et le pacte d'associés sur la base des projets présentés

## **21 JUILLET**

Approbation de la conclusion d'un Contrat de Territoire avec Roi Morvan Communauté et ses 21 communes.

## **20 SEPTEMBRE**

### **Admission en non valeur**

Dans le cadre de la liquidation judiciaire du commerce l'admission en non-valeur d'un montant de 609.20 euros dressé par le comptable public est acceptée.

### **Antenne 4G au stade**

Signature du bail avec TOTEM France portant mise à disposition d'un terrain communal pour l'implantation de l'antenne 4G.

### **Convention avec Roi Morvan Communauté concernant la lutte contre le frelon asiatique**

Il est refusé de prendre à sa charge les 50% n'ont pris en charge par Roi Morvan Communauté, lors des interventions de destructions de nids, les 50% devront être facturés aux particuliers concernés par l'intervention.

### **Cession pour assainissement non conforme**

Le Conseil est favorable à la vente d'une parcelle et d'un bout de terrain sur le domaine public suite à un assainissement non conforme sous réserve que la parcelle et le bout de terrain appartiennent bien à la commune,

### **Aide financière**

**REFUSE** d'effacer les dettes dues à la commune par M. PEREZ et Mme JEGOUZO anciens locataires et ancienne gérante du commerce.

### **Programme de voirie**

VC18 : St Vincent à Goës-Vihan

VC27 : Kerouret

VC12 : Pénéty à Kérihuel

VC1 : Sortie bourg vers Kervary

VC 9 : Accès Le Ganquis

Les subventions sont sollicitées auprès du Département



## **13 OCTOBRE**

### **Cession d'une parcelle**

Le conseil est favorable à la vente de la parcelle section ZC n° 22 pour l'implantation d'un bâtiment

### **Devenir du commerce**

Il est décidé de relancer le recrutement d'un nouveau gérant pour le commerce « Le Persken »

Aucune observation n'est émise au sujet du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des comptes relatif au contrôle des comptes et de la gestion de Roi Morvan Communauté

## **22 NOVEMBRE**

Décision modificative budget communal, section d'investissement :

### **Chapitre 21 – Immobilisations corporelles**

Compte 2151 : - 8.000 euros

Compte 2158 : - 500 euros

### **Chapitre 23 – Immobilisations en cours**

**Compte 231 : + 8.000 euros**

### **Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées**

Compte 1641 : + 500 euros

Décision modificative budget communal, section de fonctionnement :

### ***Chapitre 11 – Charges à caractère général***

Compte 6061 : - 5.000 euros

Compte 6156 : - 3.000 euros

### ***Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante***

Compte 657351 : - 2.000 euros

### ***Chapitre 12 – Charges de personnel et frais***

***assimilés*** Compte 6411 : + 10.000 euros

### **Prix parcelle AB0057**

Délai de réflexion sur le prix de la parcelle AB0057 pour laquelle l'élaboration d'une zone d'aménagement différé sera évoquée par RMCom en réunion de bureau le 8 décembre et en conseil communautaire le 15 décembre 2022.

### **Admission en non-valeur**

Admission en non-valeur refusée concernant un café obsèques de 2019 non recouvré.

### **Modification des statut Morbihan Energies**

**APPROUVE** la modification de l'annexe n°1 des statuts de Morbihan Energies.

Adhésion au syndicat des établissements publics de coopération intercommunale suivants :

Questembert Communauté, Auray Quiberon Terre Atlantique, Arc Sud Bretagne, Roi Morvan Communauté, Lorient Agglomération, Pontivy Communauté et Baud Communauté.

### **Publicité des actes**

Application du régime dématérialisé pour la publicité des actes réglementaires

### **Tarifs assainissement 2023**

Maintien des tarifs appliqués en 2022 pour l'assainissement 2023 :

De 0 à 30m<sup>3</sup> : 1,20 euros

Supérieur à 30m<sup>3</sup> : 2,40 euros

Abonnement : 60 euros

Le détail des conseils municipaux est à la disposition des riverains sur demande, à l'accueil de la mairie.

# État civil 2022



## NAISSANCES

24 janvier : Malo, Jean, Arthur LE FLOCH

30 juin : Coline, Louise CHAILLOT

9 août : Rowan CAMPION



## BAPTEME CIVIL

Charlotte, Céline LAMBERT-VAUCHEL

*Célébration  
du  
Parrainage civil*



## DÉCÈS

30 janvier : Céлина-Louise CLAUDIC

Épouse LE PESTIPON

15 novembre : Suzanne LE

GALLO Épouse LE HENANFF

# RÉALISATIONS 2022



**STGS**  
**DEBIMETRES AUX LAGUNES**



**Entreprise COLASO**  
**Voirie de PRATMERIEN**

---

## CHANTIER NATURE ET PATRIMOINE



**LA FONTAINE DE KERCHER**



**LA RAMPE DE L'EGLISE**

# L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Opérationnelle depuis sa création en 1997, la station d'épuration ou (lagunes) fonctionne par système gravitaire. 100 branchements y sont raccordés, exclusivement dans le bourg.



A l'entrée se trouve un dégrilleur qui retient les plus grosses particules, ensuite les eaux usées passent par 3 bassins de filtration, et pour finir l'eau filtrée est rejetée dans le petit ruisseau en contre-bas. De plus, des analyses de conformité sont effectuées tout au long de l'année.



## - Les travaux réalisés cette année :

- Au printemps: Pose d'un grillage pour clôturer la station.
- Au mois d'octobre: Installation de 2 débitmètres (à l'entrée et la sortie des bassins).

**NB: RMCOM prendra la compétence de la gestion de la station d'épuration le 01/01/26.**

**Le débitmètre d'entrée**



## **IL EST FORMELLEMENT INTERDIT** de jeter dans les égouts :

- Lingettes, serviettes périodiques, tampons, car cela obstrue le dégrilleur.
- Des solvants: type white spirit, peintures, vernis, hydrocarbures, huiles usagées (minérales ou synthétiques) car cela tue les bonnes bactéries dans les bassins. Rapportez-les à la déchetterie, il y a des bacs prévus pour cela.

Madame Linda DANIAULT  
Référente Assainissement.

# PROJETS POUR 2023



**Installation de panneaux solaires sur une partie du toit de l'école**



**Antenne mobile**

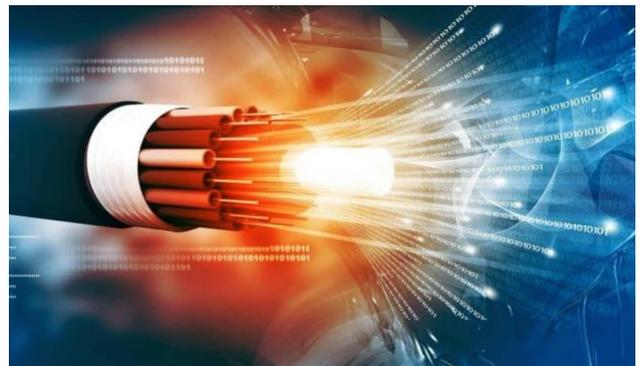
Elle verra le jour au stade.  
Démarrage des travaux prévu milieu d'année 2023 Installation de l'antenne en fin d'année 2023



**Réouverture du commerce**



**Réfection de certaines chaussées**



**Fibre optique**

Arrivée de la fibre optique dans toute la commune fin 2023

# Un livre sur l'histoire de la commune en projet



Monique FRAPPER a confié ses  
souvenirs à Naïs COLLET

Durant une partie de l'année, la mairie m'a recruté en tant que volontaire Service Civique afin de récolter la mémoire du village à travers ses habitants dans le but d'écrire un livre.

Cette expérience a été très enrichissante sur plusieurs points :

Elle m'a permis de rencontrer les personnes qui font et ont fait vivre ce village, mais également de connaître leurs histoires. Grâce à leurs récits, j'ai réalisé qu'il en fallait peu pour être heureux, la chance et la facilité que nous avons de nos jours. Ce fut pour moi une joie de pouvoir les écouter et partager un petit moment en immersion dans une autre époque afin d'imaginer la vie et l'ambiance du village. Je voudrais d'ailleurs remercier toutes ces personnes qui ont pris le temps de me recevoir et de partager avec moi cette expérience unique et agréable.

Au delà de la richesse humaine que m'ont apporté ces 6 mois de Services Civique, j'ai aussi découvert une nouvelle expérience professionnelle ainsi qu'une nouvelle façon de procéder qui a enrichi mon sens de l'organisation et la gestion du travail. Afin de fournir le plus d'éléments possible, j'ai appris à me documenter de manière plus approfondie, ce qui est un point plus que positif pour la mise en place de mes projets futurs dans le domaine du cinéma.

Je tiens à remercier Madame le Maire, Myriam CHENAIS, qui m'a donné l'opportunité de faire ce Service Civique et qui m'a confié la tâche de rencontrer les habitants du village afin de récolter leurs témoignages pour le projet de livre sur la commune, ainsi que Philippe NARAS (mon tuteur de service civique) membre du conseil municipal, Linda DANIAULT Adjointe au maire et Karine DEBROISE secrétaire de mairie sur qui j'ai pu compter quand j'ai eu besoin d'aide ou une quelconque question.

**Naïs COLLET**

## Histoire d'une commune et de ses habitants depuis les années 1940

La municipalité de Persquen ayant appris que nous avons déjà rédigé et publié deux livres locaux, c'est tout naturellement que le conseil municipal réuni autour de Madame le Maire a proposé de nous solliciter pour la réalisation d'un ouvrage relatant l'histoire de la commune de Persquen et de ceux qui la peuplent.

Au cours d'une rencontre avec Madame le Maire et quelques adjoints, le projet nous a été présenté. L'idée nous a séduits et nous avons tout de suite adhéré. Naïs Collet, jeune fille de la commune y accomplissant un service civique, s'est vu confier pour tâche de recueillir des témoignages parmi des résidents de la commune.

Après un long travail de consultation et de dépouillement de ces interviews et d'autres à venir, nous avons pu progresser dans l'élaboration de l'ouvrage qui se veut le reflet du quotidien des Persquennois et Persquennoises depuis les années 1940.

Nous espérons être en mesure de proposer au cours de l'année 2023 le fruit de notre travail à tous ceux et celles qui le souhaiteront.

**M. et Mme Jean-Yves et Marie-Léone Malléol – Le Bouëdec**

**PS** : si quelques personnes souhaitaient enrichir ce travail par leurs témoignages, merci à elles de bien vouloir se faire connaître le plus rapidement possible auprès de la mairie.

# ÉCOLE DU CHAPELAIN



Claire BIHOES (ATSEM) – Laure BOURSILLON (Enseignante) – Chloé AUTRET (Directrice) 0  
L'école du Chapelain a accueilli 27 élèves à la rentrée, de la petite section au CM2. Une rentrée avec le sourire avec l'ouverture d'une 2ème classe qui offre des conditions d'apprentissages plus favorables pour les élèves qui ont désormais deux enseignantes à plein temps. Les élèves de maternelle et de CE sont avec Laure BOURSILLON et Claire BIHOES et ceux de CP et CM sont avec Chloé AUTRET, Directrice de l'école.

Beaucoup de projets sont à l'ordre du jour cette année : culturels, artistiques, sportifs, des rencontres sont prévues également avec les autres élèves du réseau Kelenn dont fait partie l'école (collaboration avec les équipes des écoles publiques de Locmalo et Lignol).

L'année 2022 / 2023 s'annonce riche !

0





# SECURITÉ ROUTIÈRE



MAI 2022 – Activités liées à l'apprentissage du vélo et à la sécurité routière pour les élèves de l'école du Chapelain.

Belle occasion pour les élus de remettre aux enfants un brassard de sécurité réfléchissant offert par **La Direction Départemental des territoires et de la mer de Vannes (DDTM)**.

## VOIR ET ETRE VU



# COMMÉMORATIONS



## 2022



### Cérémonie du 08 mai



Ce 8 mai 2022, en tête de cortège, Mme Le Maire, Myriam CHENAIS, accompagnée de ses deux adjoints, Linda DANIAULT et Jean MANIN descendent la rue Laurent BIGOIN, fusillé pendant la seconde guerre mondiale, dont la fille, Maria LE NOZACH porte la gerbe jusqu'au monument aux morts pour y célébrer le 77ème anniversaire de la victoire.

---

## Cérémonie du 11 novembre



Monsieur Vincent DANIAULT, Premier Maître dans la marine Nationale, a fait honneur cette année à la commune en portant le drapeau lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918.

Il fêtera en janvier prochain ses 25 ans de carrière et ses diverses décorations font preuve de son dévouement et son engagement auprès des forces militaires françaises : Ancien combattant, défense nationale OR, commémorative Afghanistan, protection du territoire, titre de reconnaissance de la nation et insigne de surfaciers-supérieur représentant plus de 730 jours de mer effectifs.

« C'est un honneur pour moi de rendre hommage aux combattants morts pour la France durant la grande guerre et j'ai une pensée particulière pour mes arrières grands-pères qui se sont battus pour une France libre » explique-t-il.

Il s'est rendu aux monuments aux morts au côté de Myriam CHENAIS, Maire, elle-même accompagnée de ses adjoints.

« Je suis honorée de partager l'anniversaire de l'armistice et ce moment de recueillement avec un officier marinier supérieur », conclut-elle.

# CCAS REPAS DES AINÉS



40 participants de 70 ans et plus ont répondu présents au repas annuel du CCAS. Les doyens de la commune présent à ce repas ont été salués, Monsieur Louis KERVINIO 90 ans, Madame Claire BERGE 92 ans et son époux Antoine BERGE 89 ans. Mme le Maire, Myriam CHENAIS, a remercié l'assistance de leur présence et de l'importance a donné à ces moments de partage. Un repas animé par les souvenirs de chacun, les anecdotes, les tristesses et les joies, leurs vies tout simplement.



Comme chaque année, les élus ont tenu à offrir aux aînés de plus de 70 ans un petit colis de Noël. « Ces colis sont distribués aux personnes qui n'ont pas pu se déplacer au repas du 5 novembre qui avait regroupé 40 personnes », explique Myriam CHENAIS, Maire.

Les colis sont préparés en fonction des bénéficiaires, selon qu'ils vivent en établissement ou à domicile.

Ils étaient au nombre de 25 cette année et la distribution a été faite.

« C'est aussi un moment de partage et c'est une bonne occasion pour leur rappeler que nous ne les oublions pas pendant cette période de fêtes » conclut-elle.



## AMICALE LAIQUE DE L'ECOLE DU CHAPELAIN

Pour cette année 2022, l'Amicale a organisé sa première vente de pizzas à emporter au mois de mai qui a connu un franc succès, nous avons renouvelé cette vente en novembre.

**La fête de l'école** a eu lieu début juillet avec châteaux gonflables, différents stands de jeux, vente de crêpes et de gâteaux au plus grand bonheur des petits et des grands.

Enfin le traditionnel **spectacle de Noël** a eu lieu en décembre avec :

Le samedi soir un spectacle joué par les enfants de l'école, suivi de l'arrivée du **PÈRE NÖEL** et des pièces de théâtre interprétées par la troupe amateurs Trouballourds de Persquen. Une deuxième représentation a eu lieu le dimanche après midi.

**LA COLLECTE DE JOURNAUX** est toujours d'actualité (à déposer ficelés au garage près de la mairie).

Ces différentes manifestations ont permis de financer un projet musique de l'école (les enfants ont enregistré un CD de chansons), des manuels et autres fournitures divers...

L'Amicale tient à remercier toutes les personnes, bénévoles qui nous aident pour que tous ces différents événements s'organisent.

L'Amicale vous souhaite une très bonne année 2023



# CLUB DE L'AMITIÉ DE PERSQUEN

Une première année pour moi en tant que président du club, une année riche en expérience humaine. Quelle joie de retrouver les sourires, les plaisanteries et les partages avec tous nos adhérents.

Nous sommes maintenant 105 personnes qui prennent plaisir à se retrouver.

Les mercredis récréatifs avec jeux de cartes et jeux de société, partie de boules bretonnes et goûter. Deux repas qui ont rassemblés en moyenne 80 personnes. Ainsi qu'un loto pour le plus grand plaisir des gagnants.

Deux fest en deiz et voilà une centaine de personnes sur la piste pour des danses desalon et bretonnes.

Donc un bilan positif et plein d'espoir.



Un voyage d'une journée, voyage en car jusqu'à Saint Nazaire, la découverte de « terre d'estuaire » et ensuite une mini croisière sur la Loire jusqu'à Nantes.



Rendez-vous en 2023, nous avons pleins d'idées pour assouvir notre soif de rencontres.

Le club vous accueille moyennant une cotisation annuelle de 18€, ainsi vous avez un tarif préférentiel pour toutes les manifestations.

**CLUB DE L'AMITIE 11 rue Laurent Bigoin 56160 Persquen**

**Président : Jean Manin - 0632843854 – jeanmanin@gmail.com**

# Association Comité des Chapelles Pénéty, Saint Vincent (ACCPV)

Avez-vous remarqué que toujours l'église est au cœur du village, que toujours les maisons se regroupent au pied de l'église ?

Il est manifeste que nos anciens, qui ont bâti nos bourgs et nos cités, ont centré leur vie sur cet agencement. Il est certain aussi que ces constructions de pierre que sont nos maisons, nos églises et nos chapelles reflètent une manière de vivre, c'est-à-dire une façon d'organiser sa vie que ce soit sur un plan cultuel bien sûr pour les croyants, mais aussi culturel et social pour tous les habitants ; c'est pourquoi, on peut parler d'un art de vivre.

Pas d'église, pas de village, pas de convivialité pourrait-on dire par extension.

C'est cet art de vivre que nous voulons continuer, protéger, préserver.

C'est la tâche que s'est donné le comité des chapelles de Notre Dame de Pénéty et de Saint Vincent. C'est ainsi que nous avons pu vivre cet été : le 24/06 le feu de la Saint Jean à la fontaine avec messe, les pardons de nos 2 chapelles dans une réelle convivialité, une certaine amitié même. Notre belle culture bretonne que nous avons reçue de nos anciens, soit par naissance, soit par adoption, a pu une nouvelle fois nous réjouir et nous unir : Messes chantées par le chorale Kaloneu Derv Bro Pondi, sonneurs Danpatgimad, pot de l'amitié, déjeuner, crêpes, cidre, jeux bretons, et même danses bretonnes.... tous les ingrédients étaient là.



Le bénéfice de ces journées sert à l'entretien et la restauration des chapelles.

Nous vous donnons rendez-vous l'été prochain, pour une nouvelle édition des pardons.

(pardon de Saint Vincent le 9 juillet 2023 et pardon de ND de Pénéty le 6 août 2023).

Auparavant n'oubliez pas de venir visiter vos chapelles et églises à l'occasion de Noël : des crèches (dont une en cours de restauration) y seront installées, dès le début du mois de décembre, pour la joie des petits et des grands. Nous vous souhaitons de belles promenades dans nos chapelles. Comment nous aider ?

En nous donnant des idées.

En participant à la préparation de nos activités en tant que bénévoles En faisant un don à l'association (ACCPV)

Retrouvez toutes les photos de nos événements sur Facebook :

« Comité des chapelles de Persquen (ACCPV) » ACCPV : 1 Castel Mohon  
561600 PERSQUEN – 06 52 13 80 13

# Gymnastique

Déjà je vais rapidement décrire l'association Siel Bleu dans laquelle je travaille.

Je fais partie d'une association dont le but est de promouvoir et de proposer de l'activité physique adaptée pour différents types de publics, Siel Bleu. Dans le cas de Persquen, l'idée est de proposer une gym adaptée à toutes et tous. La pratique est assez variée avec par exemple des exercices d'équilibre, de coordination, du renforcement musculaire, de la souplesse, etc... Et cela en passant un bon moment, toujours avec le sourire !

**Florian FECELIER**

**Chargé de Prévention Morbihan tél: 06 47 78 36 26**



# SPORTS



## Courses cyclistes de l'Union Cycliste Inguinieloise à Persquen



**1er** LE CALVE Louison-**2ème** HAMONIC Maximilien-**3ème** HOARAU Maël Jym  
**1er** inguinielois:CHENAIS Clément  
**1ère** Féminine:LE DEUNFF Marie-Morgane

Depuis 8 ans, l'Union Cycliste Inguinieloise organise la traditionnelle course sur Persquen avec un beau circuit de 6 kilomètres, traversant les villages de Persquen . Cette course a accueilli près de 150 cyclistes, elle est très appréciée des coureurs et des spectateurs.

L'Union Cycliste Inguinieloise est un club regroupant les cyclistes de la commune d'Inguiniel et ses alentours, il a été créé en 1977, il a donc 45 ans. il est aujourd'hui présidé par Sylvain Contor, avec un effectif d'environ 80 licenciés, le club se compose de plusieurs sections puisque les coureurs peuvent effectuer de la route, du VTT, du cyclo-cross et de la piste au sein du club.

**Prochaine édition le dimanche 30 juillet 2023.**



# Un persquennois au sommet mondial du trail à Chamonix



Le 26 août dernier sur la ligne de départ de l'UTMB ( 171 kms et 10100m de dénivelé positif dont le parcours se déroule sur trois pays : France, Italie et Suisse) à Chamonix, la commune de Persquen, était représentée par Philippe NARAS, habitant et conseiller municipal.

Après la diagonale des fous en octobre 2021 à la Réunion, s'était pour lui, le moment de s'aligner sur cette épreuve comptant parmi les 10 trails les plus durs au monde et surtout à l'élite mondiale regroupée à Chamonix pour « les JO du trail ».

Un peu plus de 2640 concurrents au départ et seuls, 1789 arrivants soit plus de 700 abandons. Philippe se classe 914ème au scratch avec un temps de 40h22'07".

On note qu'à la différence des premières éditions dans les années 2000, que nous sommes bien au sommet mondial du trail car sur la totalité des finishers, il n'y a que 674 français et donc 1115 coureurs venant de pays étrangers.

Philippe précise : " pour cette participation, mon seul et unique leitmotiv était «de me faire plaisir » car ma préparation a été écourtée suite à une blessure, afin de pouvoir échanger et partager de bons moments avec les bénévoles, organisateurs et concurrents et donc d'en prendre le temps.

En parallèle, me retrouver mentalement avec les personnes qui comptent pour moi, penser à ceux qui restés en Bretagne me suivent sur « live trail » et même me voient passer en direct sur les caméras fixes placées tout au long du parcours.

La ligne d'arrivée franchit, un sentiment agréable d'apaisement s'invite ainsi qu'une notion de mission accomplie...avec en prime avoir donné des frissons et envie à d'autres personnes de rechausser les baskets voir de reprendre « un dossard » dans le futur."

Prochain objectif pour 2023 : la MUIT (Madeira Island Ultra Trail) 115 kms et 7500m de dénivelé positif, le 22 avril 2023, trail qui traverse l'île de Madère d'Ouest en Est.

# Challenge Philippe ROBIC

Introduction au challenge « prise de dossards »

Après avoir fédéré en 2022, la population de Persquen autour de leur histoire et de la réalisation d'un livre en cours à ce sujet, pour 2023, nous souhaitons promouvoir le sport par le biais d'un challenge de « prise de dossards » ouvert à tous (voir règlement ci- dessous). La mise en place de celui-ci vise plusieurs objectifs :

- favoriser une pratique sportive régulière et se fixer des objectifs à son niveau,
- faire connaître au sein de la commune les personnes qui pratiquent un sport et même potentiellement les faire se rencontrer,
- créer une situation favorable à une émulation sportive positive,
- enfin, accentuer la consultation régulière du site internet de la mairie.

## Règlement du challenge «prise de dossards»

Les règles pour participer à ce challenge sont assez simples :

- 1 ) Être résidant sur la commune de Persquen.
- 2 ) Être apte à la pratique du sport en compétition (indispensable pour toute inscription à une course) ou disposer d'une licence en cours de validité attestant cela.
- 3 ) Challenge ouvert à toute personne peu importe son âge et son sexe et par conséquent, qu'un seul classement.
- 4 ) S'inscrire à une compétition officielle qui attribue un dossard et finir celle-ci, offre un point ; quelque soit la discipline ( VTT, randonnée, course à pied, ski, danse bretonne, triathlon, etc), quelque soit la distance (le 3 kms de la Gourinoise contre le cancer compte autant qu'un 150 kms) et quelque soit le lieu et sa difficulté.  
Chacun peut donc concourir à son niveau, tout au long de l'année.
- 5 ) Une fois finie, transmettre dans un délai maximum de 15 jours sur le site de la mairie : **persquen.bzh** dans la rubrique « nous contacter », le nom de la compétition, son numéro de dossard (ou une photo de celui-ci) et son résultat pour vérification.  
Une fois cela fait, le classement provisoire sera affiché au fur et à mesure sur ce même site afin de pouvoir être consulté par l'ensemble de la population.
- 6 ) En cas d'égalité, le titre sera attribué à la personne la plus âgée.
- 7 ) Enfin, celui-ci débute le 1er janvier et termine le 31 décembre de la même année.  
Pour les courses réalisées dans la dernière semaine, les résultats sont à transmettre avant le 1er janvier de l'année suivante.

Le classement de ce challenge sera annoncé à l'occasion des vœux du Maire. Le gagnant se verra attribué un beau panier garni.

Pour une pratique en toute sécurité, pensez à porter gilet jaune, brassard réfléchissant, voir éclairage (lampe, frontale) afin d'être vu

**Pour cette première édition, nous avons la chance d'être parrainé par Mr Philippe ROBIC, compétiteur infatigable dans les années 80 dans le domaine de la course à pied et plus particulièrement sur la distance de 42 km au marathon de Paris.**

# Témoignages de sportifs Persquennois

## Jonathan PERRET 32 ans .



J'habite à Persquen depuis plus de 10 ans. Je pratique le football depuis mon enfance, mais la course à pied a toujours été un complément que j'apprécie beaucoup.

La trêve due au Covid m'a permis d'approfondir cette pratique dans la campagne Persquennoise. Il s'en est suivi les premiers dossards dans des courses locales tout d'abord : Bubry, Melrand, Guern, ... Puis sur mes lieux de vacances : Isère et Auvergne. Le marathon de Paris que j'ai effectué en octobre 2021 en 3h17 est sans doute la course la plus parlante aux yeux de tous. La course à pied concerne tous les âges et tous les niveaux. Ce challenge proposé par la municipalité s'ouvre donc à énormément de personnes. "

## Sarah LE GOALLER.



J'ai toujours aimé courir. Après un arrêt lié au travail, aux enfants, j'ai repris en 2016, motivée par ma sœur et des amis qui couraient. Je cours au minimum 1 fois:/ semaine entre 10-15kms. L'absence de balisage et la crainte des chiens limitent les parcours. Pour en découvrir des nouveaux, je participe aux courses organisées par les associations : vélo club Locmalo, Guern, les Chevreuils du Pourleth. Je m'inscris à des compétitions du secteur : TKB, Tro Bro Melrand, Trail des Ajoncs. Chaque année, je me lance un défi : 2016 semi-marathon Saint-Pol/Morlaix (02:05:45), 2017 semi-marathon Loudéac/Pontivy (02:14:09), 2018 marathon Royan Côte de Beauté (04:41:54), 2019 Urbain trail Rennes 24kms (02:56:24). Ce n'est pas la performance qui me plaît mais l'état d'esprit et le plaisir du but accompli.. Pour 2023, mon défi est un marathon de nuit.

## Clément CHENAIS 21 ans.



J' ai démarré le cyclisme à l'age de 9 ans, initié par mon grand frère Aurélien, qui lui en faisait déjà depuis quelques années. Mes disciplines sont surtout la route et le cyclo-cross, et je m'entraîne aussi sur piste lorsque les beaux jours sont là. Cette année c'est donc ma douzième saison que je vais effectuer au sein de **l'Union Cycliste Inguinieloise**. C'est un club très formateur qui m'a toujours accompagné tout au long de mes projets sportifs. Durant chaque saison je participe à des compétitions organisées un peu partout en Bretagne. Les trois dernières saisons ont été moins chargées du fait du Covid puis de mon travail. Je n'en reste pas moins motivé pour la saison 2023 qui s'annonce riche en effort.

# RANDONNÉE POURLETH



Samedi 10 septembre

15ème commune de la saison 2022 des randonnées du Pays Pourlet. Après le traditionnel passage du bâton, le top départ a été donné devant l'église à une centaine de participants pour une randonnée de 7 km à travers les bois de Persquen.



# PERSQUEN ACCUEILLE LES NOUVEAUX HABITANTS

Dimanche 27 mars, 16 nouveaux arrivants se sont déplacés à la salle polyvalente où un vin d'honneur était organisé par la municipalité pour leur souhaiter la bienvenue sur la commune et profiter, à cette occasion, de fêter le départ d'Anne Marie CORRIGNAN, en retraite depuis le 1er janvier 2022.

« Avec la Covid 19 nous n'avions pas pu nous réunir. Nous avons à cœur de découvrir les nouveaux Persquennoises et Persquennois, fêter le départ d'Anne-Marie CORRIGNAN après 30 ans de service et l'arrivée de Karine DEBROISE notre nouvelle secrétaire », explique Myriam CHENAIS, Maire.





# 100 ans le 14 juillet 2022



**Cécile JAN, entourée de ses neveux et nièces, Myriam CHENAIS Maire, et Marie-France MANIN Conseillère municipale.**

Née le 14 juillet 1922 à Kerouret en PERSQUEN, Cécile JAN navigue entre la Bretagne et Paris pendant une quarantaine d'années.

En 1942 elle s'occupe des deux enfants d'un couple parisien, en 1947 elle décide de revenir en Bretagne afin de s'occuper de sa sœur malade et au décès de celle-ci, elle se voit désigner tutrice de ses 4 enfants dont elle s'occupera jusqu'en 1962, puis elle retourne de nouveau à Paris suivre l'éducation d'une petite fille.

Retraitée à 65 ans, elle retrouva sa maison de PERSQUEN avant de rejoindre l'Ehpad de Bubry en 2017 où, toujours très entourée de ses neveux et nièces, Pierrot, Bernadette, Janine, Louissette, Michel et Josette, elle fête le 15 juillet 2022 ses 100 ans.

«C'est un jour comme un autre » dit Cécile Myriam CHENAIS, Maire, accompagnée de Marie-France MANIN, conseillère municipale, ne voulait pas manquer ce rendez-vous et propose de se retrouver l'année prochaine.

Elle lui répondit en souriant : « avec plaisir mais il y a encore 12 mois à passer »

# REPAS DES CLASSES 0 - 1 - 2



**CLASSE 0**



**CLASSE 1**



**CLASSE 2**

## REPAS DES CLASSES 0, 1 et 2

Après 3 ans d'absence, les classes 0, 1 et 2 se sont retrouvées le 27 octobre.

A l'honneur, le doyen, Louis KERVINIO âgé de 90 ans et le cadet, Esteban QUENDO, nouveau-né de 8 jours.



# PETITS DEVIENDRA GRANDS

La régulation de la population des ragondins reste active comme chaque année. Si ce petit bébé est attendrissant, il devient vite un gros rongeur qui peut mesurer jusqu'à 1m et peser entre 6 et 9 kg. Il devient vite un nuisible destructeur. Cette année 42 ragondins exterminés.



La reine frelon fabrique son petit nid douillet qui ressemble à une boule de papier mâché, mais attention, ses ouvrières au fil des jours vont former un cocon qui peut mesurer jusqu'à 1m de haut et de large et regrouper plus de 2 milles insectes dont 500 reines qui vont aller créer leur propre cocon, et ainsi de suite.....  
11 nids détruits cette année.



**Chasse aux frelons et aux ragondins Daniel LE BOZEC et Philippe ROBIC**



# TRI SELECTIF



## La collecte sélective évolue

Tous les emballages se trient. Vous êtes nombreux à suivre ces nouvelles pratiques depuis 2018.

Avec l'augmentation des tonnages d'emballages triés, il devient nécessaire de faire évoluer la collecte.



Dans les semaines à venir des bacs de collecte à couvercle jaune seront installés sur la commune à la place des cagettes métalliques et en bois. Les emplacements de collecte seront plus nombreux et plus proches de vos habitations, pour un service de proximité offrant plus de facilité et un meilleur cadre de vie.

Avec la mise en place des bacs, la fourniture de sacs jetables à usage unique sera arrêtée. Pour accompagner ce changement, un **sac-cabas lavable et réutilisable** est proposé à chaque ménage au démarrage.

Vous pourrez venir chercher ce **sac -cabas**, vous renseigner sur les emplacements de collecte et en savoir plus sur les consignes de tri lors d'une permanence tenue par le service gestion des déchets de RCom sur la commune courant janvier. Pour ceux qui ne pourront pas venir ce jour-là, il sera possible de passer lors d'une permanence dans une autre commune ou en mairie.

Début janvier, vous recevrez un courrier d'information détaillant ces changements. Bonne lecture et bon tri.

**LA DISTRIBUTION DES SACS CABAS AURA LIEU A LA SALLE POLYVALENTE DE PERSQUEN LE 12 JANVIER 2023 DE 9H00 A 18H00**

# Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du MORBIHAN

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2019 (résumé des principales dispositions)

Feu sur les plages	<b>INTERDIT TOUTE L'ANNÉE</b> (cf article 1)	
<b>Terrains boisés</b> plantations, landes, reboisements et à moins de 200 mètres lieux	Incinérer des végétaux sur pieds	<b>INTERDIT TOUTE L'ANNÉE</b> (cf article 2-1)
	Porter ou allumer du feu	<b>INTERDIT TOUTE L'ANNÉE</b> Pour tous sauf propriétaires forestiers et ayants droit (cf article 2-1)
	Fumer  Incinérer les déchets issus de la sylviculture (rémanents de coupe)	<b>POSSIBLE</b> Du 1er novembre au 31 mars Pour les propriétaires forestiers et les ayants droit (cf article 2-1, 2-2)
Déchets verts	<b>INTERDIT TOUTE L'ANNÉE</b> (cf article 3)	
<b>Résidus de culture et autres végétaux d'origine agricole</b>	Résidus de culture et issus de la destruction définitive de linéaire bocager	<b>INTERDIT TOUTE L'ANNÉE</b> (cf article 4)
	Autres résidus végétaux d'origine agricole	<b>POSSIBLE</b> Du 1er novembre au 31 mars En l'absence d'une solution de valorisation (cf article 4)
Végétaux parasités par les organismes nuisibles	<b>POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE</b> Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF (cf article 5)	
<b>Espèces exotiques envahissantes</b>	Relevant de l'arrêté du 14 février 20180 (Baccharis, ...)	<b>POSSIBLE</b> Du 1er novembre au 31 mars (cf article 6)
	Relevant du code de la santé publique (3 espèces d'ambrosie, berce du caucase)	<b>POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE</b> (cf article 6)
<b>Feux et foyers à l'air libre</b>	Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation	<b>POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE</b> Sous réserve de restrictions locales (cf article 7-1)
	Feux festifs	<b>POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE</b> Déclaration et autorisation municipale (cf article 7-2)
Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes	<b>INTERDIT TOUTE L'ANNÉE</b> (cf article 7-3)	
Episode de pollution de l'air (alerte/arrêté préfectoral)	<b>INTERDICTION POUR TOUS LES USAGES AUTORISES CI-DESSUS</b>	

Se référer à l'article 8 de l'arrêté pour les conditions à respecter dans le cas où l'emploi du feu est autorisé

# France SERVICES



L'essentiel & plus encore

**Un service de proximité itinérant pour vous0  
aider dans vos démarches au quotidien**

Vous accueillir, vous renseigner, vous accompagner, vous mettre en relation avec nos partenaires

**PERMANENCE EN MAIRIE DE PERSQUEN**

**TOUS LES 15 JOURS**

**LE JEUDI APRES-MIDI**

**(sur rendez-vous en raison de la covid19)**



LA POSTE



pôle emploi



## **OSONS LE BUS:**

- Une association départementale au service des retraités
- Trajet avec accompagnateur
- Départ proche de chez vous
- Gratuit
- Pour les personnes de + de 60 ans, résidant sur les communes de Roi Morvan communauté
- Par petit groupe de 3-4 personnes

## **INSCRIPTIONS :**

- Carole DANIEL – Clarpa 56
- 02 97 54 12 64
- caroledaniel@clarpa56.fr



« Parce qu'aujourd'hui, nous partageons toujours plus via les réseaux sociaux et les sites collaboratifs, il existe un espace bien plus fort pour le partage : celui de donner son sang et de partager son pouvoir »

Tel est le message fort et emblématique que lance l'Établissement Français du sang.

Donner son sang permet de vivre une véritable expérience de partage, un moment unique et citoyen, plein de sens.

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg, Un homme peut donner 6 fois par an et une

femme 4 fois . Il faut accueillir 10000 donateurs par jour dont 600 en Bretagne pour permettre de soigner 1 million de patients par an .

### **Pourquoi donner son sang ?**

Pour soigner des patients qui manquent de sang ou de certains de ses composants : traitement des cancers , interventions chirurgicales et pour fabriquer des médicaments dérivés du plasma pour soigner des maladies chroniques telles que l'hémophilie , les déficits immunitaires , les neuropathies...

Depuis 2018 , le nombre de candidats au don de sang ne cesse de diminuer sur le canton de Guémené-sur-Scorff . De 303 candidats en 2018 nous sommes passés à 248 candidats en 2021 et c'est un chiffre que nous n'atteindrons pas en 2022 ( nous sommes actuellement à 168 candidatures et il nous reste qu'une collecte le 16 décembre prochain)

L'âge moyen des donateurs sur le canton est de 45,6 ans et l'indice de générosité qui représente le nombre de personnes ayant réalisé au moins un don sur l'année civile rapporté à la population en âge de donner est compris entre 4,6% et 1,6% sur les communes du canton . En Bretagne , l'indice de générosité est de 4,6% et celui du Morbihan est de 4,9% .

**En 2023 Mobilisons nous !,**

Les collectes de dons de sang auront lieu les :

**Vendredi 17 février**

**Vendredi 28 avril**

**Vendredi 29 septembre**

**Vendredi 8 décembre**

**à la salle polyvalente de Guémené sur Scorff**



*RDV obligatoire sur le site  
[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)*



# PLANNING DES ATELIERS COLLECTIFS

Les ateliers se déroulent de 10h à 12h le matin et de 14h30 à 16h30 l'après-midi dans les lieux suivants :

**GOURIN**

13 rue Jacques Rodallec  
Espace Paul Lehéac  
3ème étage  
56100 GOURIN

**GUÉMÈNE-SUR-SCORFF**

14 rue Joseph Péres  
56160 GUÉMÈNE-SUR-SCORFF

**LE FAOUËT**

1 Cour de la mairie  
Rez-de-chaussée  
56320 LE FAOUËT

## SEMAINE PAIRES

## SEMAINE IMPAIRES

	GOURIN		GOURIN	
	MATIN	A-M	MATIN	A-M
Lundi	JE DECOUVRE LES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	J'APPRENDS A UTILISER MON SMARTPHONE / TABLETTE	JE CREE ET GERE MES CONTENUS NUMERIQUES	J'APPRENDS A FAIRE MES DEMARCHES EN LIGNE
Mardi	GUÉMÈNE-SUR-SCORFF		GUÉMÈNE-SUR-SCORFF	
	JE DECOUVRE LES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	J'APPRENDS A UTILISER MON SMARTPHONE / TABLETTE	J'APPRENDS A UTILISER MA MESSAGERIE	J'APPRENDS A NAVIGUER SUR INTERNET
Mercredi	LE FAOUËT		LE FAOUËT	
	JE DECOUVRE LES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	J'APPRENDS A UTILISER MON SMARTPHONE / TABLETTE	J'APPRENDS A UTILISER MA MESSAGERIE	JE CREE ET GERE MES CONTENUS NUMERIQUES
Jeudi	LE FAOUËT		LE FAOUËT	
		J'APPRENDS A NAVIGUER SUR INTERNET		J'APPRENDS A FAIRE MES DEMARCHES EN LIGNE
Vendredi	GOURIN		GOURIN	
	J'APPRENDS A NAVIGUER SUR INTERNET	J'APPRENDS A UTILISER MA MESSAGERIE	JE DECOUVRE LES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	J'APPRENDS A UTILISER MON SMARTPHONE / TABLETTE



Tél : 02 97 25 35 37

Courriel : [contact@eascb.fr](mailto:contact@eascb.fr)

Site web : [espaceautonomiesante.fr](http://espaceautonomiesante.fr)

## **AMPER**

Tél : 02 97 46 51 97

Site web: [www.amper.asso.fr](http://www.amper.asso.fr)

## **France Alzheimer Morbihan**

Tél : 07 83 43 13 00

Courriel : [France.alz.56@gmail](mailto:France.alz.56@gmail.com)



Le pass culture c'est l'appli qui propose des milliers d'offres culturelles près de chez toi et partout en France.

L'année de tes 18 ans tu disposes de 300€ crédités directement sur l'appli pour :

Des places de concerts, de cinéma, de théâtre,

Des festivals, des livres, des vinyles,

Des abonnements à des plateformes de streaming, des cours de musique et de danse...

Tout ça en téléchargeant l'appli

Pour plus d'informations : [pass.culture.fr](https://pass.culture.fr)



# INFORMATIONS UTILES

**Mairie** : 02.97.51.22.57

**Mail** : mairie.persquen@wanadoo.fr

**Site internet** : persquen.bzh

**Ouvertures** :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9 h-12 h/13h30-17 h

Mercredi : 9h-12 h

**Ecole** : 02.97.39.95.95

**Gendarmerie de Guéméné-sur-Scorff** : 02.97.51.20.10

**Gendarmerie du Faouet** : 02.97.23.07.37 ou 17

**Pompiers** : 18

**Samu** : 15

**Centre antipoison** : 02 99 59 22 22

## Horaire de la déchèterie de Guéméné sur Scorff

**ZA Pré Rulan Tel** : 02 97 39 91 19

**Hiver (01/11 au 31/03)**: 14h-17h30

sauf le samedi: 10h-12h 14h-17h30

**Eté**: 14h-18h30

sauf le samedi: 10h-12h 14h-18h30

**jours de fermeture** : Dimanche

**Distributeur eau de la commune (STGS)** : 02 97 34 20 53

# CALENDRIER Mémo 2023



Janvier 2023							
n°	L	M	M	J	V	S	D
52							1
1	2	3	4	5	6	7	8
2	9	10	11	12	13	14	15
3	16	17	18	19	20	21	22
4	23	24	25	26	27	28	29
5	30	31					

01: Premier de l'An  
08 : Voeux du Maire

14: Fête Nationale

Juillet 2023							
n°	L	M	M	J	V	S	D
26						1	2
27	3	4	5	6	7	8	9
28	10	11	12	13	14	15	16
29	17	18	19	20	21	22	23
30	24	25	26	27	28	29	30
31	31						

Février 2023							
n°	L	M	M	J	V	S	D
5			1	2	3	4	5
6	6	7	8	9	10	11	12
7	13	14	15	16	17	18	19
8	20	21	22	23	24	25	26
9	27	28					

15: Assomption

Août 2023							
n°	L	M	M	J	V	S	D
31		1	2	3	4	5	6
32	7	8	9	10	11	12	13
33	14	15	16	17	18	19	20
34	21	22	23	24	25	26	27
35	28	29	30	31			

Mars 2023							
n°	L	M	M	J	V	S	D
9			1	2	3	4	5
10	6	7	8	9	10	11	12
11	13	14	15	16	17	18	19
12	20	21	22	23	24	25	26
13	27	28	29	30	31		

Septembre 2023							
n°	L	M	M	J	V	S	D
35					1	2	3
36	4	5	6	7	8	9	10
37	11	12	13	14	15	16	17
38	18	19	20	21	22	23	24
39	25	26	27	28	29	30	

Avril 2023							
n°	L	M	M	J	V	S	D
13						1	2
14	3	4	5	6	7	8	9
15	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	23
17	24	25	26	27	28	29	30

09: Dimanche de Pâques  
10: Lundi de Pâques

Octobre 2023							
n°	L	M	M	J	V	S	D
39							1
40	2	3	4	5	6	7	8
41	9	10	11	12	13	14	15
42	16	17	18	19	20	21	22
43	23	24	25	26	27	28	29
44	30	31					

Mai 2023							
n°	L	M	M	J	V	S	D
18	1	2	3	4	5	6	7
19	8	9	10	11	12	13	14
20	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	28
22	29	30	31				

01: Fête du travail  
08: Victoire 1945  
18: Ascension  
28: Dimanche de Pentecôte  
29: Lundi de Pentecôte

01: Toussaint  
11: Armistice de 19

Novembre 2023							
n°	L	M	M	J	V	S	D
44			1	2	3	4	5
45	6	7	8	9	10	11	12
46	13	14	15	16	17	18	19
47	20	21	22	23	24	25	26
48	27	28	29	30			

Juin 2023							
n°	L	M	M	J	V	S	D
22				1	2	3	4
23	5	6	7	8	9	10	11
24	12	13	14	15	16	17	18
25	19	20	21	22	23	24	25
26	26	27	28	29	30		

25: Noël

Décembre 2023							
n°	L	M	M	J	V	S	D
48					1	2	3
49	4	5	6	7	8	9	10
50	11	12	13	14	15	16	17
51	18	19	20	21	22	23	24
52	25	26	27	28	29	30	31



L'équipe municipale  
vous présente  
ses meilleurs vœux pour l'année

2023